REGARDS
sur aucamville

juillet / août
2021
38

www.ville-aucamville.fr

ZOOM SUR
Mieux connaître les limites géographiques de la commune

SÉCURITÉ
Dispositif «Tranquillité vacances »

LOISIRS
Le syndicat Hersain Bocage vous accueille

SCOLARITÉ
De plus en plus d'enfants à l'école !



I VIE EN VILLE I La navette senior prend des vacances **I** Entretien des trottoirs, une responsabilité partagée **I** L'espace de loisirs Claude Cornac, poumon vert de la commune **I** Balades à vélo **I LE ZOOM I** Mieux connaître les limites géographiques de la commune **I AU SERVICE DE LA VILLE I** Le centre de loisirs **I À EMPRUNTER I** La médiathèque vous conseille… **I À VOIR I** Toutes les animations du cinéma **I SORTIR I** Tous les événements locaux **I À SAVOIR I** Mise en place du dispositif « Chats libres »





Les limites géorgraphiques de la commune



Ciné en plein air



Dispositif "Chats libres"

Magazine bimestriel d'information municipale diffusé gratuitement
Responsable de la publication : Gérard ANDRÉ • Responsable de la rédaction : Maïté AUJARD
Iconographie : Mairie d'Aucamville • Création et réalisation : Ogham — ISO 14 001
Impression : Messages imprimerie • Mairie d'Aucamville : Place Jean Bazerque — Aucamville/CS 80 213
Aucamville — 31142 Saint Alban Cedex — Tél. 05 62 75 94 94 • Site : www.ville-aucamville.fr
Document imprimé sur papier PEFC, Imprim'Vert — Tirage à 5 500 exemplaires

IMPRIM'VERT® PEFC™

4
#Aucamville31

5
Vie en ville
La navette seniors prend des vacances
Dispositif « Tranquillité vacances »
Entretien des trottoirs, une responsabilité partagée
Le syndicat Hersain Bocage vous accueille
L'espace de loisirs Cornac, poumon vert de la commune

14
LE ZOOM
Mieux connaître les limites géographiques de la commune

16
Au service de la ville
Centre de loisirs, apprendre en s'amusant !

17
À emprunter
La médiathèque vous conseille…

18
À voir
Coups de cœur du cinéma

19
Sortir à Aucamville
Cirque avec la Cara Cie
Cinéma en plein air
Festival Partir en livre
Festival de guitare
Tournois de tennis

21
À Savoir
Mise en place du dispositif « Chats libres »

22-23
État-civil
Infos pratiques

AUCAMVILLE

Cette rubrique est la vôtre, envoyez-nous vos questions et l'équipe municipale vous répondra dans le prochain numéro !

communication @ville-aucamville. fr

AFFICHAGE //

Bonjour, j'habite Aucamville et j'aimerais pouvoir poser des affiches sur la commune. Est-ce que je suis autorisée à le faire ? Hélène E.

La commune d'Aucamville dispose de deux panneaux d'affichage dits de « liberté d'expression ». Le premier est situé à l'angle de la rue Jean Jaurès et de la route de Fronton, et le second sur le parking du collège des Violettes, côté avenue des Pins.
Utilisables par les habitants de la commune, les groupes politiques, les syndicats et les associations sans but lucratif, l'affichage y est libre et gratuit. Ils permettent la diffusion, de manière légale, d'opinions et d'expression libre, ainsi que la promotion d'activités associatives.

RAPPEL /
Toute utilisation de ces panneaux à d'autres desseins est interdite. De même pour l'affichage dit « sauvage », en dehors de ces panneaux. Ces infractions peuvent donner lieu à des sanctions de 38 à 7 500 €.



#DÉMARCHAGE

Bonjour, depuis quelques jours, une entreprise fait du porte à porte dans mon quartier.
Est-ce normal d'être ainsi démarché à son domicile ?
Gaëlle R.

Tout d'abord, il faut savoir qu'une société privée ne peut en aucun cas être envoyée par la commune ou la métropole. Le démarcheur doit être capable de décliner son identité et le nom de son employeur. La commune a pris un arrêté obligeant les démarcheurs à se signaler auprès de la police municipale. Tout manquement à cette obligation peut faire l'objet d'une verbalisation par une contravention de 1re classe (38 €). En cas de doute ou de démarchage jugé abusif, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la commune. En outre, le démarchage est très réglementé. Toute vente à domicile doit faire l'objet d'un contrat écrit remis au consommateur. Ce contrat doit comporter les noms du fournisseur et du démarcheur, l'adresse du fournisseur, le lieu précis de conclusion du contrat, la désignation précise de la nature et des caractéristiques des biens offerts ou services proposés, les conditions d'exécution du contrat (en particulier les modalités et délai de livraison des biens ou d'exécution de la prestation de service), le prix total à payer et les modalités de paiement, un formulaire détachable de renonciation règlementé. En l'absence d'une seule de ces mentions, le contrat est considéré comme nul.



Une ville au service des Aucamvillois

La collectivité a fait le choix de ne pas cloisonner la vie associative et les propositions culturelles aux seuls Aucamvillois. J'apprends notamment avec plaisir que de nombreux habitants des communes voisines profitent de leur passage à la médiathèque municipale pour consulter le Regards, qu'ils ne reçoivent pas chez eux, afin d'en savoir plus sur les animations à venir.

En fin de compte, beaucoup de nos voisins se sentent Aucamvillois, car les frontières de la commune sont poreuses. Pourtant lorsqu'il s'agit des services de la collectivité comme l'état civil, l'accueil des enfants sur le temps péri et extrascolaire, ou encore l'accompagnement social, les compétences de la commune s'arrêtent à ses limites géographiques. Alors que la population augmente, et avec elle ses besoins, c'est le seul moyen d'assurer un service public de qualité à chaque Aucamvillois.

Cet été, profitons tout en faisant attention

Comme l'an dernier, l'été est synonyme d'assouplissement des mesures sanitaires. Peut-être partirez-vous en vacances. Vous pourrez également profiter des espaces de loisirs présents sur la commune, vous promener, vous retrouver au cinéma ou lors des événements proposés par les associations. Enfin !

J'appelle cependant l'ensemble des aucamvillois à rester prudents. La crise sanitaire n'est pas finie, l'ensemble de la population n'est pas vacciné. Il est donc important de conserver les gestes barrière afin de se protéger et de protéger les autres. N'oublions pas non plus nos aînés, plus fragiles pendant l'été, souvent synonyme de canicule.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer un bel été !

Gérard André
Maire d'Aucamville

#AUCAMVILLE31 #PICOFTHEMONTHCONTEST

Avis aux adeptes d'Instagram, aux photographes en herbe ou confirmés, cette page vous est dédiée !

Rappel de la thématique du concours mai-juin 2021 :
« La nature à Aucamville pour moi c'est… »



THÈME DU CONCOURS
SEPTEMBRE/OCTOBRE

« Cinéma, concert, sport…
Un été à Aucamville ! »

Les règles du jeu :
- Seules les photos prises à Aucamville seront acceptées
- Pour des raisons de droit à l'image, aucune photo laissant apparaître un visage ne pourra être prise en compte.
- Il est nécessaire que votre profil soit public pour que la commune ait accès à vos publications. **Toute publication sur les réseaux sociaux, qu'elle soit publique ou privée, est susceptible d'être retrouvée et utilisée contre votre gré. Soyez vigilants. Pensez-y avant de publier !**

 # À SAVOIR //

VOUS N'AVEZ PAS INSTAGRAM ET SOUHAITEZ TOUT DE MÊME PARTICIPER ? Envoyez vos photos à communication@ville-aucamville.fr, accompagnées d'un texte nous autorisant à les publier sur notre page Instagram ainsi que sur le journal municipal de la commune à votre nom (ou sous un alias).



SÉCURITÉ : DISPOSITIF TRANQUILLITÉ VACANCES **P. 8**
PROPRETÉ : ENTRETIEN DES TROTTOIRS **P. 9**
LOISIRS : LE SYNDICAT HERSAIN BOCAGE VOUS ACCUEILLE **P. 11**
SCOLARITÉ : DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS À L'ÉCOLE ! **P. 13**

Citoyenneté

Remise des écharpes aux élèves du CME

Élus en décembre dernier, les membres du Conseil Municipal des Enfants n'ont malheureusement pas encore pu se réunir lors du traditionnel conseil de lancement en présence des adultes élus, du fait du protocole sanitaire actuel qui interdit le brassage des enfants de classes différentes. Pourtant, le livret du petit citoyen leur a été distribué afin qu'ils puissent déjà se familiariser avec le fonctionnement de l'État, et surtout de la commune.

À la fin du mois de mai, l'élue en charge de l'éducation et de la jeunesse, Mme Vigne, s'est également déplacée dans chacune des classes pour la remise officielle des écharpes d'élus. Une nouvelle étape d'apprentissage du protocole durant laquelle les enfants ont pu échanger avec l'élue sur les futures échéances et la méthodologie de travail : atelier dans les ALAE, commission au centre de loisirs avec tout le groupe et séance plénière dans la salle du conseil, en présence de M. le maire.

1



ROUTE DE FRONTON,

REPRISE DES TRAVAUX POUR LE LINÉO

Plus légers que les précédents, les travaux du Linéo 10 ont repris dès la mi-juin, pour une mise en service de la ligne prévue en septembre 2022. Les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage, réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG), et les travaux de voirie pour le Linéo, sont coordonnés : dès que le SDEHG aura fini une tranche, Toulouse Métropole effectuera la voirie sur cette portion, pendant que le SDEHG s'attaque à la deuxième tranche, et ainsi de suite.

1re tranche : du rond-point du Mariel Terre des Violettes au rond-point Raudelauzette

2e tranche : du rond-point Raudelauzette à l'avenue des Pins

3e tranche : de l'avenue des Pins à la rue des Écoles

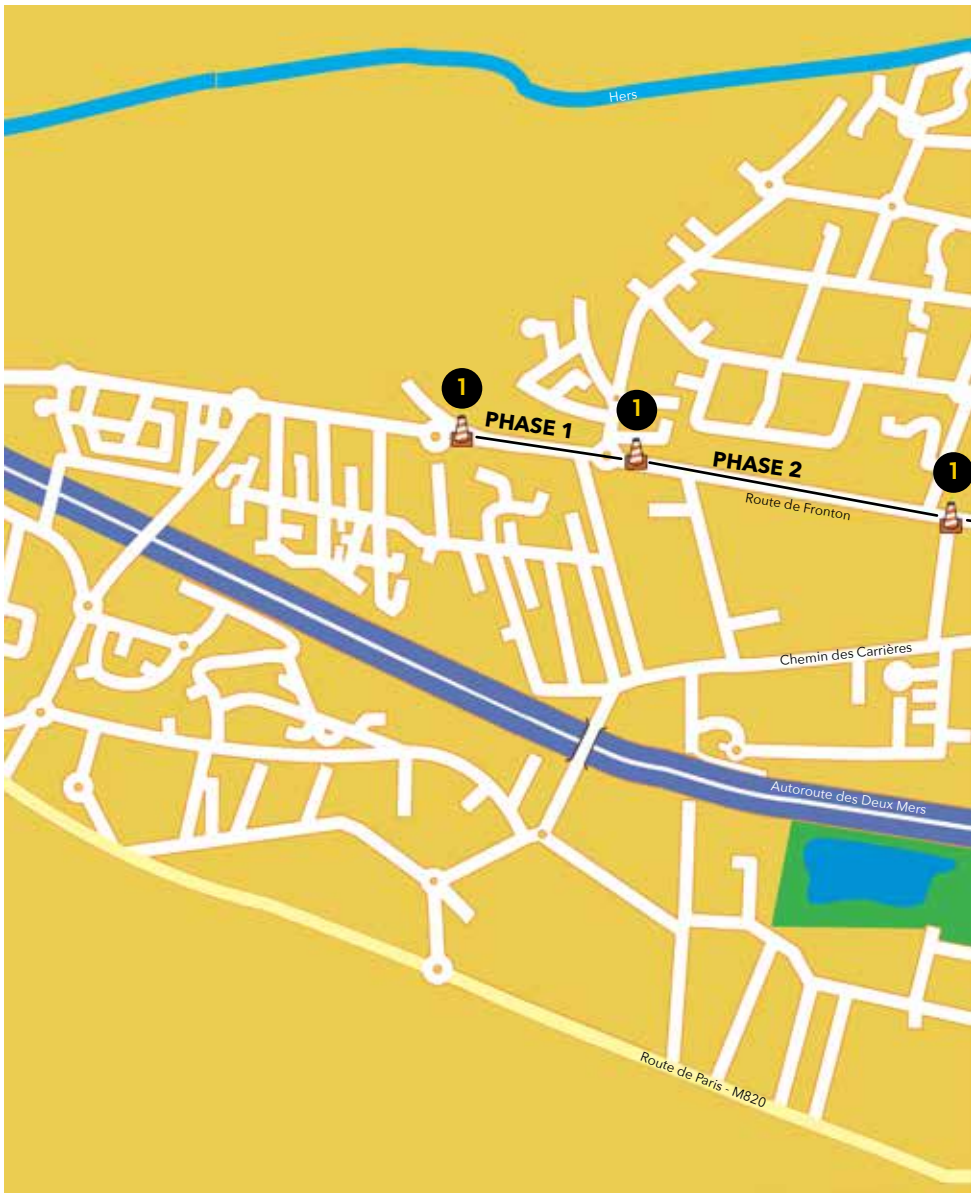
Conséquences sur la circulation : mise en place occasionnelle d'une circulation alternée, interdictions de stationner et modification d'accès aux rues adjacentes en fonction des phases de travaux. L'accès aux riverains et commerces, ainsi qu'aux livraisons, est maintenu autant que possible. De même, tout est fait pour minimiser la gêne en termes de bruit et de poussière.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU SDEHG :
14 juin 2021 (durée : 9 mois)

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE VOIRIE :
juillet 2021 (durée 13 mois)

CHANTIER SDEHG :
05 34 31 15 00

RESPONSABLE DU CHANTIER LINÉO :
Marie-Laure Vrinat (05 81 91 74 14)
Direction Infrastructures Travaux et Énergies à Toulouse Métropole.



2 IMPASSE DE LA CHÂTAIGNERAIE

REPRISE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le service du cycle de l'eau de Toulouse Métropole dirige ces travaux de mise à niveau des réseaux d'eau et d'assainissement sur toute l'impasse. Il s'agit d'une première étape avant la remise à niveau complète prévue pour 2022 : enfouissement des réseaux par le SDEHG puis réfection de la voirie par Toulouse Métropole.

Conséquences sur la circulation : rue barrée pendant toute la durée du chantier (accès riverains maintenu). Déviations ponctuelles au moment des raccordements sur les réseaux d'eau de la rue des Écoles.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX :
fin juin / Fin des travaux : fin octobre

CONTACT Mathieu Delpech
05 81 91 79 08 – Cycle de l'eau de Toulouse Métropole

3 CHEMIN DORTIS

RÉAMÉNAGEMENT COMPLET

Dans le cadre des travaux liés à l'installation d'un groupe scolaire sur le territoire toulousain, la ville de Toulouse entreprend des travaux de reprise de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux actuellement en aérien.

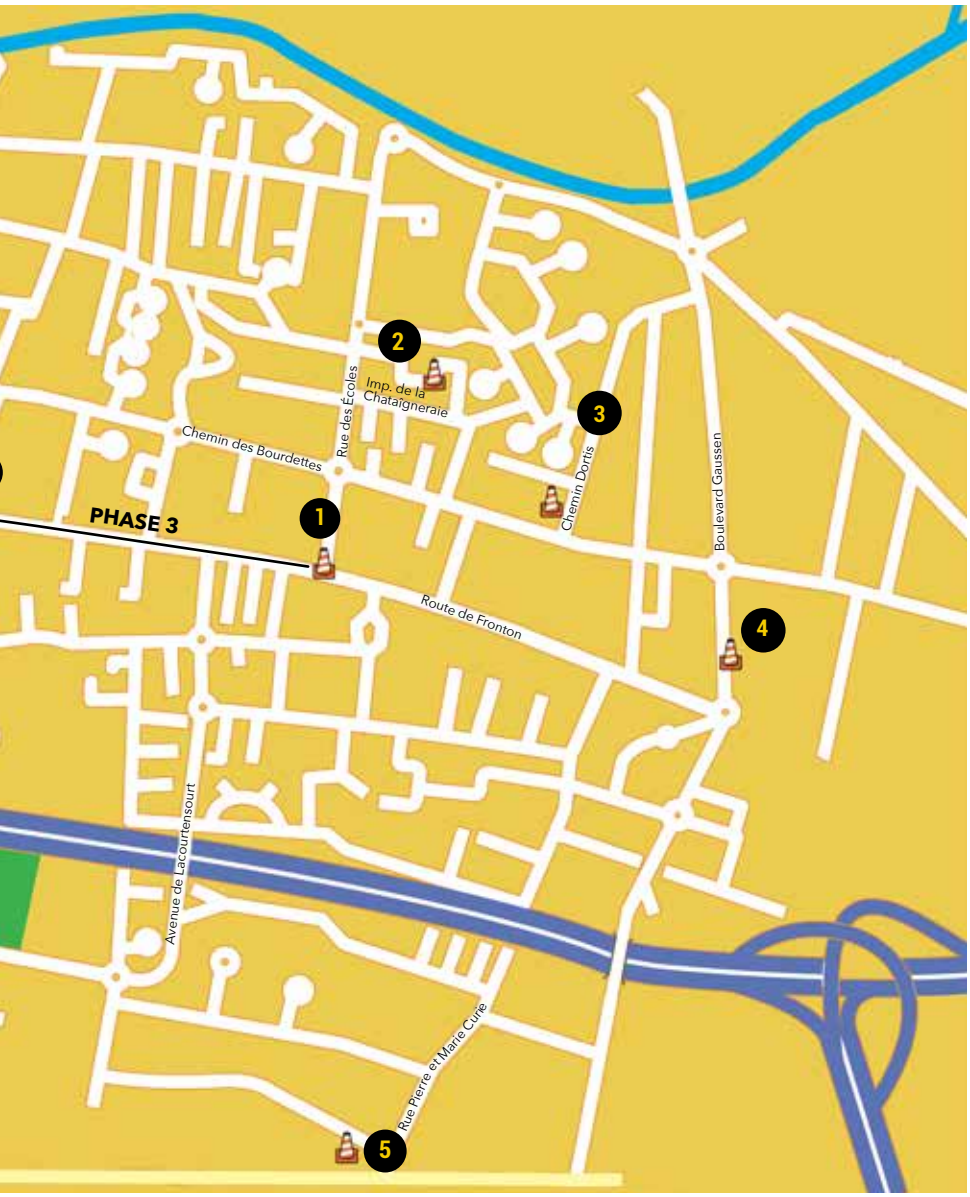
Conséquences sur la circulation : les travaux seront réalisés en trois phases avec rue barrée et mise en place d'une déviation.

Phase 1 : du chemin Croix Bénite à l'impasse des Colibris

Phase 2 : de l'impasse des Colibris à l'école

Phase 3 : de l'école au chemin de Moulis.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX :
juillet 2021 (durée : 2 mois)



4 BOULEVARD GAUSSEN

POURSUITE DU RÉSEAU EXPRESS VÉLO DE TOULOUSE MÉTROPOLE
Avec pour objectif de créer une voie dédiée aux vélos qui permettra de rejoindre la route de Paris, d'importants travaux liés à la création de deux pistes monodirectionnelles de part et d'autre du boulevard Gaussen, qui s'étend du rond-point d'entrée de ville au rond-point rejoignant la route de Launaguet.

Conséquences sur la circulation :
Si le boulevard ne sera jamais totalement fermé, il se peut que l'approvisionnement du chantier nécessite la mise en place occasionnelle d'une circulation alternée avec feux tricolores.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX :
Été 2021 (durée : 6 mois)

5 LA M820

NOUVEAU GIRATOIRE
Dans le cadre des aménagements anticipés de la M820, un rond-point va voir le jour au niveau du carrefour avec la rue Pierre et Marie Curie. Il s'agira dans un premier temps d'une déviation des réseaux d'eau potable et des réseaux d'éclairage public. Cette phase sera suivie de travaux de voirie.

Conséquences sur la circulation :
La M820 sera barrée, uniquement sur quelques nuits en fin de chantier, afin de réaliser les revêtements définitifs. Durant certaines phases, le carrefour entre la M820 et la rue Pierre et Marie Curie pourra être fermé. Une déviation sera mise en place.

DÉMARRAGE DES TRAVAUX
Déviation des réseaux : fin de l'été 2021 (durée : environ 2 mois)
Travaux de voirie : de septembre 2021 à mars 2022

Annulation du PLUiH

Sur décision du tribunal administratif, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de l'Habitat (PLUiH) de Toulouse Métropole est annulé depuis le 20 mai.

41 recours ont été déposés contre ce document, évoquant principalement un projet incompatible avec les objectifs de lutte contre l'étalement urbain fixés par le Code de l'urbanisme (préservation de l'environnement en développant la ville sur elle-même). D'après les conclusions présentées par le rapporteur public, les besoins fonciers résultant des prévisions économiques et démographiques auraient été mésestimées. Ainsi, les projections de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, qui devait être modérée, seraient au contraire en augmentation par rapport à la décennie antérieure. Cet argumentaire a été retenu, entrainant l'annulation complète du PLUiH.

QUELLES CONSÉQUENCES SUR LES PROJETS DE LA COMMUNE ?

Les règles de développement de l'urbanisme et de l'habitat sont à nouveau dictées par l'ancien Plan Local d'Urbanisme de la commune. Or, les principaux projets développés par la commune ne s'en trouvent pas fondamentalement affectés. En effet, les motifs d'annulation ne nous concernent pas directement et ne remettent pas en cause les décisions de la collectivité, qui souhaite poursuivre dans la même direction. L'ancien PLU est disponible en ligne sur le site de Toulouse Métropole :

https://www.toulouse-metropole.fr/services-proximite/plan-local-d-urbanisme/aucamville



Seniors

La navette prend des vacances

Le CCAS d'Aucamville assure un service de transport gratuit en partenariat avec la commune de Saint Alban. Le service sera fermé pour les vacances d'été du 2 au 20 août prochain.

Pour rappel, il s'agit d'un service gratuit qui s'adresse aux personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à Aucamville. Néanmoins, la priorité est donnée aux personnes ne pouvant se déplacer seules. Le transport sénior assure des déplacements de proximité sur la commune d'Aucamville et les axes routiers mitoyens avec les communes limitrophes. Il a pour but de favoriser la vie sociale (commerces, médecins, professions libérales, services publics, cimetière, club des aînés…).

Inscription

Inscription au service auprès du CCAS au 05 34 27 03 58 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h et au plus tard la veille du service souhaité.

La réservation sera prise en compte et planifiée en fonction des places disponibles et de l'organisation des déplacements.

Toute annulation de transport devra être signalée directement à l'agent dès que l'information aura été connue.

Fonctionnement de la navette :

Lundi : 14 h 15 – 16 h 45
Mardi : 9 h 15 – 12 h / 14 h 15 – 16 h 45
Jeudi : 9 h 15-11 h 45
Vendredi : 14 h 15-16 h 45

Réservation de la navette (pour les personnes préalablement inscrites : 06 70 21 00 91)

EN BREF //

PLAN CANICULE : LE CCAS VEILLE SUR LES PLUS FRAGILES

Le plan canicule national est relayé sur la commune par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il s'appuie sur le repérage individuel et le suivi des personnes à risque. Chaque année, le CCAS d'Aucamville met à jour un registre des habitants en situation d'inconfort pendant les fortes chaleurs, notamment les personnes âgées et handicapées isolées. Il permet de maintenir le lien avec les personnes, de leur rendre visite si nécessaire et de les encourager à s'hydrater régulièrement. Ce lien est important ; il limite les risques de malaise et d'accident. Les personnes concernées ou celles qui souhaitent signaler des personnes fragiles et isolées peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 05 34 27 03 58 ou *via* le formulaire en ligne.
Et aussi… Plate-forme téléphonique nationale « canicule info service » : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) accessible du lundi au samedi de 8 h à 20 h.
Rappel : le CCAS se tient toujours à la disposition des Aucamvillois de plus de 75 ans n'ayant pas encore été vaccinés et rencontrant des difficultés, notamment pour se rendre sur les lieux de vaccination.

Sécurité

En votre absence, la police peut garder un œil sur votre habitation

Dans sa lutte contre les cambriolages, la mairie invite les Aucamvillois, qui prévoient de s'absenter plusieurs jours de leur domicile, à s'inscrire au dispositif « Tranquillité vacances ».



Les habitations momentanément inoccupées seront surveillées plusieurs fois par jour par les agents de la police municipale. Ce service, totalement gratuit, reste dans l'ensemble très efficace, alors n'hésitez plus à vous inscrire ! Inscriptions par téléphone auprès de la police municipale (06 71 83 53 00) ou à l'accueil de la mairie (05 62 75 94 94). Vous pouvez également remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la commune, rubrique « Sécurité Médiation Prévention » sur la page « Dispositif tranquillité vacances ».

À SAVOIR //

DES RÈGLES POUR SE PRÉMUNIR DES VOLS EN CAS DE DÉPART

- **Protégez vos accès (fermeture des portes et fenêtres, condamnation des accès par des volets ou des grilles).**
- **Laissez des signes de présence (faites relever votre courrier, évitez de laisser un message d'absence sur votre répondeur…).**
- **Évitez de laisser des clefs dans un endroit accessible.**
- **Ne laissez pas de manière ostentatoire des espèces, chéquiers, cartes bancaires, bijoux et autres valeurs.**
- **Conservez des clichés photographiques de vos biens.**

PROPRETÉ

Entretien des trottoirs : une responsabilité partagée

Dès l'arrivée du printemps, vous êtes nombreuses et nombreux à nous solliciter concernant la propreté des trottoirs, et notamment le désherbage.

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides…) est interdite dans les espaces publics. Cette interdiction a été étendue à l'usage privé en janvier 2018. La plupart des pesticides ne sont pas sélectifs et ont des effets néfastes sur la biodiversité.

En utilisant des produits chimiques pour traiter un problème, on porte atteinte au bon fonctionnement des espaces verts :

- élimination d'insectes utiles,
- dégradation de la qualité des sols,
- fragilisation de la plante elle-même,
- pollution de l'eau…

Stopper l'utilisation de pesticides nécessite de mettre en place des campagnes de désherbage. Les services de Toulouse Métropole sont présents en moyenne deux jours tous les 15 jours sur la commune, et ce de mars à juillet, afin de procéder au désherbage dans toutes les rues.

Tous responsables !

La commune d'Aucamville a pris un arrêté relatif à la propreté générale de la ville le 13 octobre 2011 qui dispose, au niveau de ses articles 6 et 8 :

« *Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toutes causes de souillure des dites voies. Les propriétaires ou occupants riverains sont tenus de balayer ou de faire balayer au droit de la façade de leur maison, boutique, garage, jardin, etc., sur une largeur égale à celle du trottoir, et devront verser les produits et déchets de balayage dans la ou les poubelles de l'immeuble, à l'exception, de tout déversement dans les caniveaux.*

(…) Par temps de neige et de gelée, les propriétaires ou occupants riverains de la voie publique devront obligatoirement balayer immédiatement la neige et briser la glace sur le trottoir au droit de leur immeuble sans rejeter les dépôts chez le voisin.

Les déblais seront mis en tas et enlevés par les services communautaires.

(…) Les propriétaires sont tenus d'assurer, à leurs frais exclusifs, le nettoyage des trottoirs situés au droit de leur propriété. »



Bref

Procédure de reprise de concession funéraire

Suite à un état des lieux dans le cimetière municipal, la commune a constaté qu'un nombre important de concessions présentait les caractéristiques d'un état d'abandon.

Pour qu'elle puisse faire l'objet d'une reprise, une concession doit :

- **avoir plus de 30 ans**
- **ne pas avoir fait l'objet d'une inhumation depuis + de 10 ans**
- **être à l'état d'abandon : délabrement apparent, invasion d'herbes spontanées ou autres plantes parasites…**

D'après le code général des collectivités territoriales*, le maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal porté à la connaissance du public et des familles. La liste des concessions concernées par cette procédure a été communiquée à l'entrée du cimetière ainsi que sur les panneaux d'affichage de la mairie dès le mois de mai 2021.

Les familles ont alors 3 ans pour se manifester. Passé ce délai, la municipalité pourra procéder à la reprise de la concession.

** articles L.2223-17, L.2223-18, R.2223-12 à R.2223-23*

À SAVOIR

OÙ TROUVER DES DISQUES DE STATIONNEMENT ?

Comme dans beaucoup de communes, le stationnement sur les artères principales de la ville est en zone bleue. Ces places permettent de maintenir une forme de stationnement gratuit à proximité des commerces et équipements de proximité tout en assurant une plus grande rotation. La règlementation est valable du lundi au samedi (hors jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 19h. Il est possible d'y rester 1h30, à condition d'indiquer son heure d'arrivée sur un disque de stationnement positionné sur la face interne du pare-brise ou, à défaut, sur la partie avant du véhicule. Des disques de stationnement sont en vente à 1 € à l'accueil de la mairie.



Loisirs

L'espace de loisirs Claude Cornac, poumon vert de la commune

Fermé à plusieurs reprises durant l'année, le lac a manqué à beaucoup d'entre vous.

En effet, ces derniers mois, le lac a été plus souvent fermé qu'ouvert. Tout d'abord à cause d'une tempête faisant craindre à la collectivité des chutes d'arbre, puis suite à un épisode de pollution de l'eau inédit, et enfin à cause du non-respect des règles de confinement en son enceinte. Il devrait pouvoir accueillir les Aucamvillois tout l'été.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas cet endroit, il s'agit d'un espace de loisirs construit autour d'un lac artificiel de 5 hectares à l'ouest de l'autoroute, au niveau du chemin Auguste Gratian, à 15 minutes à pied du cœur de la ville. Vous y retrouverez un cheminement pédestre autour du lac de 950 mètres, une aire de pique-nique équipée de barbecues, une esplanade de verdure de 8 500 m² avec des jeux pour enfants, des agrès pour adultes, un terrain de pétanque en accès libre, et des sanitaires.

Trois associations occupent également cet espace : l'Amicale de pétanque est installée dans le boulodrome municipal, l'association de pêche profite de la population de poissons présente dans le lac, et l'association Au jardin partagé de Loulou s'occupe de la gestion des jardins familiaux accessibles depuis le lac.

ATTENTION

Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est important de ne pas oublier les gestes barrière sur les espaces de convivialité, sous peine de rendre à nouveau nécessaire la fermeture du lac.

Accès : depuis la route de Fronton, prendre l'avenue Lacourtensourt pour atteindre le chemin Gratian.
Horaires : du 1er avril au 31 octobre : 6 h – 20 h / du 1er novembre au 31 mars : 6 h – 18 h 30

Loisirs

Balades à vélo

La municipalité défend auprès de Toulouse Métropole la mise en place de voies de circulation pour les transports doux comme le vélo lors des projets d'aménagement de la voirie.

Dernier aménagement en date, la mise en place d'un cheminement cycle sur la M820, de l'avenue Salvador Allende au pont de Rupé, grâce à l'installation d'une piste cyclable sur le trottoir, qui permet désormais de traverser la route métropolitaine et la voie de chemin de fer en sécurité. Elle rejoint la route de Fronton par l'avenue Salvador Allende, direction Toulouse au niveau du rond-point d'entrée de ville. Les futurs travaux sur le boulevard Henri Gaussen (voir p. 7), viendront compléter cette « voie rapide » cycles jusqu'à la route de Launaguet.

Sesquières et le Canal du Midi à portée de pédale

Vous pouvez maintenant, depuis la M820, accéder à vélo à la base de loisirs de Sesquières, ainsi qu'à l'itinéraire cycliste du Canal des deux mers. Cet itinéraire de 750 km s'étend des plages de l'Atlantique à la Méditerranée le long du Canal de Garonne et du Canal du Midi. Il comporte une étape de 23 km de Toulouse à Castelnau-d'Estrétefonds sur une voie verte aménagée et sécurisée. Un parcours d'1 h 30 accessible en famille.

De la base de loisirs de l'Hersain aux berges de l'Hers

La rue des Écoles dispose, depuis 2017, d'une chaussée à voie centrale banalisée, un aménagement de la voirie pensé pour que puissent cohabiter automobilistes et cyclistes. Depuis cette voie, vous pouvez emprunter l'itinéraire cyclable conseillé en passant par l'avenue du Parc, la rue des Marronniers, puis le chemin des Bourdettes, jusqu'à la rue Pierre de Coubertain, qui rejoint la base de loisirs de l'Hersain. À partir de la base intercommunale, vous accédez à la voie verte de la Vallée de l'Hers, un parcours de promenades à pied comme à vélo sur les berges de l'Hers.

Loisirs

Le syndicat Hersain-Bocage vous accueille

Syndicat intercommunal né de la fusion entre le syndicat de l'Hersain et le syndicat du Bocage en 2017, cette structure réunit 4 communes : Aucamville, Castelginest, Fonbeauzard et Saint Alban (auxquelles s'ajoutent Fenouillet et Lespinasse pour la partie Bocage).

La base de loisirs de l'Hersain

Située sur la commune de Saint-Alban, elle dispose d'une piscine couverte de 25 mètres de long et d'un espace de verdure attenant, surnommé « la plage », ouvert sur la période estivale (compte tenu de la situation sanitaire, des mesures devraient être prises dans le courant de l'été pour limiter l'affluence). Vous y retrouverez aussi un parcours de santé sur plus de deux kilomètres qui rejoint les berges de l'Hers, une aire de jeux pour enfants, une aire de fitness et une aire de street workout avec différents agrès. Les clubs de tennis des 4 communes profitent également d'un terrain de tennis chacun.

De nouveaux tarifs pour la piscine

Le nouveau président, M. Vincent BOUVIER, a entrepris une refonte de la grille tarifaire de la piscine applicable dès juillet, « afin de la rendre plus en phase avec la réalité quotidienne des habitants des communes membres ». Ces derniers pourront bénéficier d'un tarif spécifique privilégié. Autre nouveauté : un tarif réduit pour les seniors, les demandeurs d'emploi et les étudiants. Une carte d'abonnement annuelle est également mise en place pour les habitués.

Des projets à venir

La volonté pour ce nouveau mandat est de créer un véritable pôle d'animation intercommunal axé sur le sport. Il s'agit pour le président de « perpétuer ce qui a été initié lors de la création du syndicat et d'affirmer le rôle de cette base qui est de permettre aux écoles et associations des communes membres de se retrouver. Dans la mesure où chacune des communes participe financièrement, leurs habitants doivent pouvoir en profiter ». Voici quelques-uns des projets envisagés : une fête des centres de loisirs des communes membres, un cross des collèges, relancer le tournoi de football de l'Hersain, une course à pied de 10 kms qui passerait par les 4 communes…



 # HORAIRES D'ÉTÉ :
Du lundi au vendredi : 12h-19h / samedi et dimanche : 13h30-19h30
Tarifs (pour une entrée) :
Gratuit pour les - de 2 ans
Communes membres : 1,60€ (enfants de - de 14 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et seniors) / 2,80€ (adultes et ados dès 14 ans)
Extérieurs : 2€ (tarif réduit) / 3,20€ (tarif plein)
Base de loisirs de l'Hersain - 12, rue Pierre de Coubertin - 31140 Saint Alban - 05 61 70 53 41

Bref

Nouveau site internet pour le Syndicat du Bassin Hers Girou

Ce syndicat est compétent dans la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

Il a pour vocation, sur le périmètre hydrographique du sous-bassin versant de l'Hers et du Girou et les cours d'eau des collectivités et groupements riverains :
- **de participer au financement et à la réalisation des travaux (restauration, entretien, mise en valeur),**
- **de mettre en place des actions de sensibilisation en milieu scolaire, etc.**

Pour démarrer ce nouveau mandat, le syndicat présente un nouveau site internet : https://www.hersgirou.fr.



Daniel THOMAS

Daniel THOMAS, conseiller municipal délégué à la GEMAPI, et à la gestion des plans d'eau, siège au comité syndical. Il est suppléé par Patrick FERRARI, adjoint délégué au sport.



Patrick FERRARI

Représentants de la commune au sein du syndicat : Titulaires : Patrick FERRARI – Vice-président (adjoint délégué au sport) I Daniel THOMAS (conseiller délégué à la gestion des plans d'eau) I Lylia CHALLAL (conseillère municipale)
Suppléants : Jean-Pierre JAMMES (conseiller municipal) I Félix MANÉRO (adjoint délégué aux bâtiments publics)



Vie associative

Le tournoi « Rugby Five Tonight » fait son grand retour !

70 équipes prévues, des rencontres endiablées, un événement dans la joie et la bonne humeur, une grande soirée festive après le tournoi, et plein de surprises… Ne reste plus qu'à bloquer la date du 28 août.

L'Association Rugby Five Tonight organise pour la 5e année son tournoi de rugby à 5. Après un an d'absence et une année riche en émotion pour tout le monde, l'ensemble de l'équipe n'a qu'une seule ambition : finir l'été en beauté !

Les ingrédients restent les mêmes :

- mélange intergénérationnel : les plus jeunes pourront opposer la fougue de la jeunesse contre la sagesse et l'expérience des plus anciens encore en activité ;
- mixité, pour partager ces moments conviviaux tous ensembles avec des rugbywomen de plus en plus présentes sur les terrains
- mélange des niveaux : tous les joueurs, de rugby ou d'autres sports, pourront se rassembler. Que vous soyez joueurs du dimanche, ou un professionnel adepte du banana kick, vous êtes tous les bienvenus !

Vous ne voulez tout simplement pas jouer ?

Vous pouvez venir regarder tous ces athlètes montrer leur talent rugbystique, mais surtout passer un bon moment et prendre le temps de profiter des grillades, des boissons et des festivités. Des animations et une soirée seront mises en place.

Une date à retenir : le 28 août dès 13h sur le complexe sportif d'Aucamville.

Vie associative

Vos événements associatifs de la rentrée

L'évolution de la situation sanitaire étant toujours incertaine pour les mois à venir, il est aujourd'hui difficile de savoir dans quelles conditions se dérouleront les événements traditionnellement prévus à la fin de l'été et à la rentrée. La collectivité souhaite cependant rester optimiste et partir du principe qu'ils auront lieu. C'est pourquoi tout est mis en œuvre pour être prêt le jour J, et adapter les modalités si nécessaire.

FORUM DES ASSOCIATIONS
samedi 4 septembre 2021 de 10h à 17h
Cet événement phare de la vie associative de la commune, durant lequel vous pouvez aller à la rencontre des associations, découvrir l'ensemble des activités proposées et vous inscrire pour la saison, aura bien lieu. Seul l'emplacement du forum sera décidé au dernier moment, en fonction des mesures sanitaires (salle Brassens, foyer municipal ou les deux).

FÊTE LOCALE
du 10 au 12 septembre
La fête locale aura lieu dans les conditions normales (fête foraine, bal) mais sans feu d'artifice.



SANTÉ //

DONNER VOTRE SANG EST PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE !
La prochaine collecte de sang aura lieu le lundi 2 août de 8h30 à 13h30 au foyer municipal d'Aucamville.
Pour pouvoir donner son sang, il faut :
- **peser plus de 50 kilos,**
- **avoir entre 18 et 70 ans,**
- **se sentir en forme,**
- **ne pas être en traitement pour soigner un diabète,**
- **ne pas avoir de problèmes cardiaques,**
- **ne pas venir à jeun ou déshydraté,**
- **avoir sur soi un justificatif d'identité.**

Éducation

De plus en plus d'enfants à l'école !

Avec un objectif de production fixé par la Métropole de plus de 90 logements supplémentaires par an sur la commune, la population augmente d'environ 200 habitants chaque année, dont 10 % d'enfants.



À SAVOIR //

La commune d'Aucamville comptera à la rentrée prochaine 13 classes en maternelle et 23 classes en élémentaire (+ un dispositif « ULIS »). Les effectifs devraient dépasser les 940 enfants.

À la rentrée 2020, deux classes supplémentaires ont été ouvertes à l'école Jules Ferry, dont un dispositif « ULIS » (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Cette année encore, l'augmentation des effectifs rend obligatoire l'ouverture d'une nouvelle classe. Présentée lors de la vidéo des vœux à la population en début d'année, la construction d'un nouveau groupe scolaire est plus que nécessaire afin de répondre à cette demande croissante. Or, ce projet n'aboutira pas avant 2024. L'équipe municipale et les services doivent donc pour l'instant composer avec l'existant.

Il faut pousser les murs

Afin de pouvoir accueillir cette nouvelle classe, un modulaire va être installé dans la cour de l'école Jules Ferry. Même si on enregistre environ 10 à 15 départs par an dans chaque école, la majorité des nouveaux enfants inscrits le seront à l'école Jules Ferry. Dans ce contexte de tension des effectifs et dans l'attente du nouveau groupe scolaire , il est dérogé à l'application de la carte scolaire (affectation des élèves dans une école pré-définie en fonction du lieu de résidence) . Consciente que les 700 mètres qui séparent les deux écoles élémentaires de la commune peuvent représenter une difficulté pour les familles non-véhiculées, la municipalité fait tout son possible pour satisfaire au mieux parents comme enfants.

EN BREF//

NOUVELLE DATE POUR LE FORUM ENSEMBLE POUR L'EMPLOI

Initialement prévue pour le 25 mai dernier, la 4e édition du forum intercommunal Ensemble pour l'emploi aura finalement lieu le 21 septembre 2021 à la Grande Halle de l'Union (8h30-12h). En effet, compte tenu des mesures sanitaires en vigueur au mois de mai, l'événement a dû être annulé. Pour autant, l'ensemble des ateliers d'aide à la recherche d'emploi ont été maintenus sur les mois de mai et juin derniers. Un certain nombre d'entreprises s'étant inscrites pour l'événement avec des besoins clairs, les communes et leurs partenaires institutionnels et associatifs ont fait en sorte de relayer l'ensemble des offres aux candidats potentiels.

Petite enfance

Inscription à la halte-garderie

La halte-garderie Les Galopins est un lieu de sociabilisation qui permet notamment d'accompagner les premières séparations.

Elle dispose de 4 places disponibles à partir de début juillet, chaque place permettant d'inscrire son enfant sur quatre demi-journées (deux matins et deux après-midis). Les inscriptions pour le mois de septembre sont également ouvertes, avec une grande capacité d'accueil. Il est conseillé de s'inscrire le plus tôt possible car les demandes sont très importantes !

Inscription auprès de la directrice Julie MABILLE afin de remplir un dossier de pré-inscription et convenir d'un rendez-vous (05 61 45 46 11 / halte.galopins@ville-aucamville.fr)



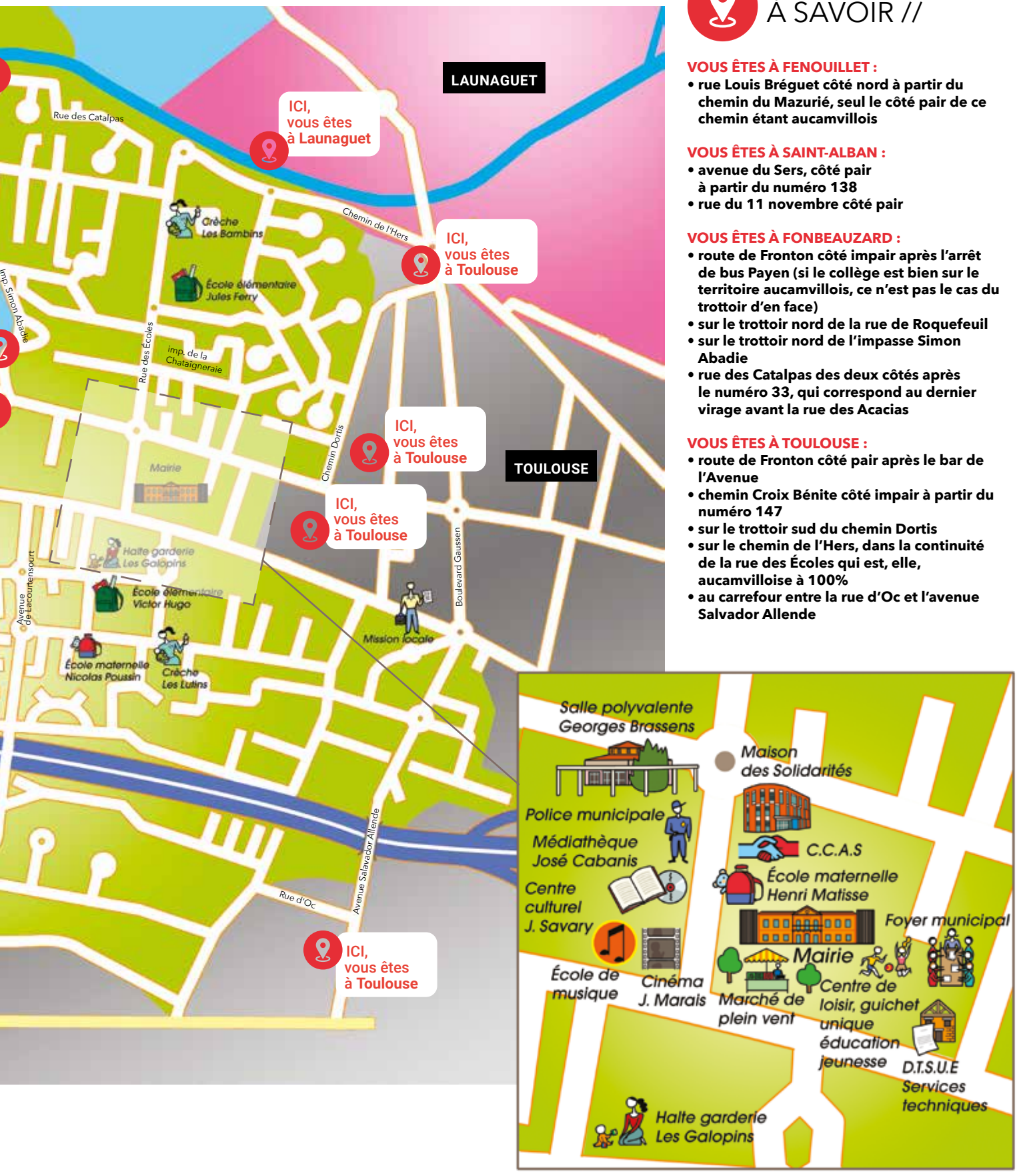
Mieux connaître les limites géographiques de la commune

Le découpage des frontières de la commune étant assez atypique, il paraît souvent difficile de savoir à quelle collectivité s'adresser pour bénéficier de services publics.

Plusieurs services, comme l'état civil, les écoles, ou le CCAS, sont amenés à demander un justificatif de domicile lorsque vous faites appel à eux, car les compétences de la commune s'arrêtent à ses frontières. Ainsi, même si vous vous sentez Aucamvillois, de par la proximité de votre logement par rapport aux établissements publics de la commune, seule votre adresse postale permet de vous identifier en tant que tel. Ce système permet de fournir un service de qualité aux Aucamvillois.

Ceci étant dit, vous avez bien évidemment accès à de nombreux services sur la commune, qui ne nécessitent pas une domiciliation sur le territoire d'Aucamville, comme les activités culturelles et associatives, les espaces verts et de loisirs et le marché de plein vent.





À SAVOIR //

VOUS ÊTES À FENOUILLET :

- **rue Louis Bréguet côté nord à partir du chemin du Mazurié, seul le côté pair de ce chemin étant aucamvillois**

VOUS ÊTES À SAINT-ALBAN :

- **avenue du Sers, côté pair à partir du numéro 138**
- **rue du 11 novembre côté pair**

VOUS ÊTES À FONBEAUZARD :

- **route de Fronton côté impair après l'arrêt de bus Payen (si le collège est bien sur le territoire aucamvillois, ce n'est pas le cas du trottoir d'en face)**
- **sur le trottoir nord de la rue de Roquefeuil**
- **sur le trottoir nord de l'impasse Simon Abadie**
- **rue des Catalpas des deux côtés après le numéro 33, qui correspond au dernier virage avant la rue des Acacias**

VOUS ÊTES À TOULOUSE :

- **route de Fronton côté pair après le bar de l'Avenue**
- **chemin Croix Bénite côté impair à partir du numéro 147**
- **sur le trottoir sud du chemin Dortis**
- **sur le chemin de l'Hers, dans la continuité de la rue des Écoles qui est, elle, aucamvilloise à 100%**
- **au carrefour entre la rue d'Oc et l'avenue Salvador Allende**



Centre de loisirs

Apprendre en s'amusant

Avec parfois plus de 200 enfants accueillis simultanément, les animateurs du centre de loisirs redoublent chaque année d'imagination pour satisfaire les besoins de ce public exigeant.

Au service de toutes les familles

Le centre de loisirs répond tout d'abord à un besoin social car il s'agit d'un mode de garde peu coûteux, dont les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles, qui peuvent également bénéficier, pour les plus précaires d'entre elles, d'aides de la CAF. De plus, les activités proposées ont un rôle éducatif de préparation à la vie en société, et de responsabilisation grâce à un travail sur l'autonomie. Enfin, le centre doit permettre un meilleur accès à la culture à travers la découverte et l'initiation à de nouvelles pratiques.

Un véritable projet pédagogique

Le centre de loisirs n'est pas une garderie. Obtenir l'agrément « Centre de Loisirs Sans Hébergement » (CLSH) nécessite la mise en place d'un réel projet réunissant l'ensemble des objectifs d'apprentissage selon l'âge des enfants. La structure peut ainsi bénéficier d'un financement de la CAF. Chaque animateur s'appuie sur des « fiches actions », qui définissent à la fois les intentions, les objectifs pédagogiques, les moyens à leur disposition, leur rôle, et la démarche pédagogique attendue.

À chaque niveau ses besoins

On privilégiera ainsi pour les maternelles l'épanouissement physique et intellectuel, l'autonomie individuelle et collective, l'expression et le respect. Au primaire, l'accent est mis sur le développement psychomoteur, la créativité, la gestion de son rythme de vie, le bien-être et l'acceptation des règles. Côté pré-ados, il s'agit de rendre les jeunes acteurs et responsables de leurs loisirs. Toutes les activités sont proposées dans des situations leur permettant une liberté de choix, une coopération avec les autres, et des initiatives personnelles.

Objectif découverte

L'intérêt est de proposer aux enfants des activités diversifiées qu'ils n'auraient pas forcément l'occasion de pratiquer régulièrement : visite de sites naturels, de musées, mais aussi de bases de loisirs et parc d'attraction, jeux sportifs et jeux d'expression, activités manuelles. Le centre s'appuie également sur les équipements culturels (cinéma, salle Georges Brassens), sportifs (gymnase) et naturels (parc, lac) de la commune, ainsi que sur le milieu associatif local.

Les petits déjeuners du service restauration

Le programme des vacances d'été est marqué par la venue du service restauration sur deux matinées afin de proposer une activité de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et nutritionnel. Ainsi les enfants seront confrontés à différents produits comme des fruits frais, des produits laitiers, du pain, etc. Parmi eux des produits pièges qui permettront d'analyser la composition de leur petit déjeuner habituel.

« Je tiens à saluer ce qui pour moi fait la force de ce service : son professionnalisme et sa capacité à se remettre constamment en question pour faire évoluer le centre de loisirs à la hauteur des demandes des parents et des enfants. Quel qu'il soit, chaque agent, de la direction aux animateurs, en passant par l'assistante administrative, chacun porte le projet à un niveau toujours plus élevé. »

Valérie Vigne,
adjointe au maire déléguée à l'éducation, à la jeunesse et à la parentalité.

Chiffres clés

9 agents titulaires (6 temps complets et 3 temps partiels) et jusqu'à 20 contractuels à temps partiel (en fonction des effectifs d'enfants accueillis)

56 000 € de budget de fonctionnement, financés en partie par la participation des familles et la CAF
dont 9 000 € de matériel pédagogique

13 000 € de transport

30 000 € de sorties



Cet été, la Médiathèque Luciano Sandron...
...vous invite à voyager en France ou ailleurs !

 # ÉVÉNEMENT //
JOURNÉE DONS
Le 4 septembre, date du forum des associations, la médiathèque vous propose en dons les documents « désherbés » pendant l'été.
Ce jour-là, il ne sera pas possible d'enregistrer des prêts et retours de documents.



ALBUM JEUNESSE
dès 7 ans

La Belle équipée
de Sophie Vissière

Marthe, Charlie et Adama sont en colonie de vacances. Privés de sortie en canoë, ils se lancent dans la construction d'un bateau pour pouvoir naviguer malgré tout.

Hélium — 2020



ROMAN JEUNESSE
dès 9 ans

La Montagne noire
de Maria Jalibert

Rémi est un garçon très timide qui n'a pas d'amis. Pour remédier à cela, son oncle et sa tante l'envoient dans une colonie au milieu de la forêt. Après un pique-nique, Rémi se retrouve seul, oublié par les moniteurs, et doit se débrouiller pour survivre.

Didier Jeunesse — 2018



ROMAN ADOS
dès 13 ans

Summer kids
de Mathieu Pierloot

Pour Antoine, c'est le dernier été avant l'entrée à l'université. Malgré une rupture récente et un climat familial compliqué, le jeune homme compte bien en profiter, mais il devra surtout choisir la voie qu'il désire suivre.

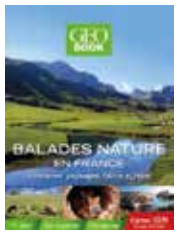
École des loisirs — 2018



ROMAN ADULTE
Née contente à Oraibi
de Bérengère Cournut

Le récit de la quête d'une jeune orpheline amérindienne d'Arizona élevée dans une communauté hopi. Soumis à des conditions arides, ce peuple a développé une cosmogonie qui mêle la vie, la mort, la lumière, la nuit, les esprits, les animaux et les humains.

Le Tripode — 2019



DOCUMENTAIRE ADULTE
Balades nature en France : itinéraires, paysage, faune et flore

Une sélection de 100 balades pour découvrir la richesse des paysages naturels de la France et la variété de sa faune et de sa flore.

Éditions Prisme — 2015



CD ADULTE
Radyo siwèl
de Mélissa Laveaux

Chanteuse canadienne, Mélissa Laveaux revisite le patrimoine musical haïtien, notamment celui issu de l'occupation de l'île par les États-Unis (1915-1934). À partir de recherches approfondies (enregistrements, cahiers, hymnes vaudous, témoins), Mélissa réveille, au gré de son imaginaire, ces chants populaires de résistance. Elle honore les luttes passées de la terre natale de ses parents, souvent trop peu racontées dans les livres d'Histoire, avec son énergie rock et le voile singulier de sa voix.

No format ! — 2018

#
VOTRE MÉDIATHÈQUE RESTE OUVERTE //
En fonction des mesures sanitaires, les horaires et modalités d'ouverture peuvent évoluer.
En cas de doute, l'équipe reste joignable.
05 62 75 44 98
mediatheque@ville-aucamville.fr
Fermeture estivale du mardi 3 août au vendredi 27 août inclus

Les rendez-vous
à ne pas manquer
au cinéma Jean Marais

OFFRE PROMO

FÊTONS LA RÉOUVERTURE DU CINÉMA JEAN-MARAIS !

OPÉRATION 1 PLACE POUR 2*

La place la plus chère est offerte par la mairie, tandis que la deuxième est proposée par le cinéma à tarif réduit (5,30€).

**hors ciné-goûters, ciné-concerts, ciné-opéras et (offre valable pour l'achat de deux places, tarif habituel appliqué aux personnes seules).*

LES CINÉS DE COCAGNE

Infos & Résa
09 64 41 55 12
infos@lescinesdecocagne.com
www.lescinesdecocagne.com

RÉSERVATION ET PAIEMENT **EN LIGNE** NEW

CINÉMA JEAN MARAIS*
14 SÉANCES PAR SEMAINE
séances supplémentaires pendant les vacances scolaires

 # Tarifs : 6,50 € / 5,30 € / 4 €
Carte abonnement 38,40 € pour 8 entrées (soit 4,80 € coût unitaire)

 # Tarif réduit pour TOUS les lundis

Parking gratuit / Espace détente (boissons et confiseries)

** La salle de cinéma Jean Marais est un équipement de la ville d'Aucamville exploité par la société « Les Cinés de cocagne »*



CINÉ-GOÛTER

Wolfy et les loups en délire

Un programme de six histoires avec des loups pas comme les autres. Un loup tout rond qui n'a pas de dents. Un loup tout drôle qui n'est pas méchant. Un loup tout gris qui vit sa vie en rêvant. Des histoires de loups différents qui vont ravir les enfants.

Goûter bio offert par la mairie à l'issue de la séance

dimanche 25 juillet à 15 h 30
 # Tarif unique : 4 €
dès 4 ans
Durée : 37 minutes



FESTIVAL CINÉLATINO

Los Lobos

Max, 8 ans et Leo, 5 ans quittent le Mexique pour les Etats-Unis avec leur mère Lucia à la recherche d'une meilleure vie. Ils passent leurs journées à l'intérieur d'un petit appartement en attendant le retour de leur mère qui travaille sans relâche. Lucia leur fait la promesse de les emmener à Disneyland, rêve auquel ils s'accrochent durant leurs longues journées de solitude.

Jeudi 29 juillet à 20 h 30
 # Tarifs habituels du cinéma

Je m'appelle Bagdad

Jeudi 22 juillet à 20h30
 # Tarifs habituels du cinéma



LITTLE FILM FESTIVAL D'ÉTÉ

Le cinéma Jean Marais participe à ce festival jeune public avec deux programmes thématiques :

HISTOIRES À DORMIR DEBOUT

Les petits contes de la nuit

Une histoire, un câlin, un bon lit, il en faut peu pour bien dormir ! Six contes-doudous pour aborder avec les tout-petits l'univers du sommeil et de la nuit.

dès 3 ans
durée : 40 minutes

Ma mère est un gorille, et alors ?

Ce que souhaite Jonna par-dessus tout, c'est trouver une famille adoptive… Elle accepterait n'importe quel parent ! Mais une gorille pourrait-elle devenir sa maman ?

dès 4 ans
durée : 72 min

DRÔLES D'OISEAUX

Pingu

Né en 1984, le personnage de Pingu est devenu au fil du temps une icône de l'animation en pâte à modeler. Depuis 40 ans, il enchante des générations d'enfants par son humour, sa gestuelle unique (son bec se transforme en trompette) et son langage universel. Pour notre plus grand bonheur, il est enfin possible de le découvrir sur grand écran !

dès 2/3 ans
durée : 37 minutes

L'odyssée de Choum

Choum, la petite chouette, vient juste d'éclore, lorsque la tempête la pousse hors du nid. Faisant rouler le second œuf de la nichée, la voilà qui s'élance, bien décidée à trouver une maman…

dès 3 ans
durée : 38 minutes

Retrouvez les dates et horaires dans le programme et sur le site du cinéma.

INFO COVID-19

RDV sur ville-aucamville. f

Les recommandations sanitaires incitent à privilégier des spectacles assis. Nous vous remercions donc de venir avec vos chaises pour les événements aucamvillois. A défaut, nous vous demanderons de vous installer sur le sol. L'affluence sera également réduite pour respecter les règles de distanciation.
Par ailleurs, en fonction de l'évolution sanitaire, les évènements programmés pourraient être modifiés : pensez à consulter le site internet de la ville pour des informations actualisées.

CIRQUE / SPECTACLE DE RUE

CIAO
PAR LA CARA CIE

Mercredi 7 juillet à 19 h 30
Jardins de l'Europe

Ciao, un salut, un adieu, un bienvenue. Une balle, un jeu, un rebond. Dans leur caravane, ces deux amis nous communiquent l'envie d'être ensemble. Un regard, un geste envers l'autre. Ils nous touchent d'une générosité simple et universelle.
Ce spectacle de deux artistes formés au Lido, l'école de cirque de Toulouse, séduira toute la famille.

Spectacle tout public/ Pensez à amener otre chaise ! (à défaut, vous devrez vous asseoir sur le sol)
 # Gratuit // Réservation conseillée : culture@ville-aucamville.fr / 05 62 75 96 42



CINEMA EN PLEIN AIR

LE ROI LION
DE JON FAVREAU

Vendredi 9 juillet à 22 h
Place de la Mairie

Au fond de la savane africaine, tous les animaux célèbrent la naissance de Simba, leur futur roi. Les mois passent. Simba idolâtre son père, le roi Mufasa, qui prend à cœur de lui faire comprendre les enjeux de sa royale destinée. Mais tout le monde ne semble pas de cet avis…
« *Il faut voir ce film comme on lit une fable de La Fontaine. Même poésie, même ironie, même vivacité, même morale, même satire, même provocation. (…) Succulent !* »
Le figaro

Séance organisée en partenariat avec les Cinés de Cocagne

À partir de 6 ans
Pensez à amener votre chaise !
Repli au Cinéma Jean Marais en cas de mauvais temps
 # Gratuit



ANIMATIONS JEUNE PUBLIC

FESTIVAL PARTIR EN LIVRE



Lectures à croquer à l'ombre des arbres
Mercredi 7 juillet
à 10 h (3 -5 ans)
et à 11 h (6 - 8 ans)
Samedi 24 juillet
à 14 h 30 (6 - 8 ans)
et à 15 h 30 (3 - 5 ans)
Jardins de l'Europe

Pour s'évader avec les mots, l'équipe de la médiathèque propose de vous lire une sélection d'albums.

Repli à la médiathèque en cas de mauvais temps ou canicule - dans la limite des places disponibles
 # Gratuit sans réservation
Renseignements auprès de la médiathèque Luciano Sandron 05 62 75 44 98 / mediatheque@ville-aucamville.fr

Deux rendez-vous petite enfance
Vendredi 2 et mardi 6 juillet



L'association (Z) oiseaux livres effectuera des lectures auprès des enfants du relais assistantes maternelles (2 groupes de 4 assistantes maternelles par matinée)
Lectures organisées dans le cadre de Partir en livre par la mairie d'Aucamville en partenariat avec Toulouse Métropole et le Festival du Livre Jeunesse.

FESTIVAL DE GUITARE

Le Festival de Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain revient exceptionnellement cet été avec deux concerts qui n'ont pu avoir lieu en mars dernier. Ainsi profitez des beaux jours pour découvrir dans deux villes voisines des groupes de musique aux univers bien distincts entre blues et jazz-world.

Restez informés en consultant le site internet du Festival, régulièrement actualisé, pour découvrir de nouvelles surprises à la rentrée !



THÉO KAISER & YANNICK JACQUET

Mercredi 18 août
Fenouillet (horaire et lieu à vérifier sur le site du festival)

« Ce projet est pensé comme un hommage à la force créatrice qui nous génère, qui engendre les montagnes et fait pousser les forêts : un hommage au vivant. »

En 2018, Théo Kaiser crée « Earth », un projet initialement solo dans lequel il dévoile des compositions pour guitare acoustique. A la suite d'une collaboration avec Yannick Jacquet, ces deux musiciens décident de continuer l'aventure en duo et distillent depuis une musique qui rappelle notre lien à la terre et à la matière organique.

Théo Kaiser, guitare - Yannick Jacquet, violoncelle

SLIM PAUL TRIO

Vendredi 27 août
Hôtel de Ville de Launaguet (horaire à vérifier sur le site du festival)

Entouré depuis toujours par la culture afro-américaine, le blues n'a jamais quitté Slim Paul. Loin de son interprétation traditionnelle, il se joue des codes et met en musique les considérations actuelles. Après un premier EP « Dead Already » (2018) encensé par la presse et une tournée de deux ans en France, Etats-Unis, Canada et Europe, Slim Paul revient avec « Good For You », un second opus résolument plus optimiste, à l'image de son premier single « Spread The Love ».

Slim Paul, guitare/chant - Jamo, batterie - Manu Panier, basse

 # Gratuit





Tennis

TOURNOI OPEN DES VIOLETTES

Du 21 au 31 juillet
Tennis club d'Aucamville

Tournoi hommes et dames, niveaux NC (non compétiteur) à 5/6.
Inscription : 18€
Tournoi Magic Circuit et Galaxy tennis

Du 21 au 29 août
Tennis club d'Aucamville

Tournoi filles et garçons de 11 à 18 ans, par tranche d'âge

- Terrain orange les 21 et 22 août
- Terrain vert les 28 et 29 août

 # Inscription : 10€
Vous pouvez vous inscrire pour les deux tournois sur l'application TenUp ou sur la messagerie du club : tcaucamville31@fft.fr

Protection animale

Mise en place du dispositif « Chat libres »



En novembre 2020, la collectivité a été alertée sur sa méthode de gestion des chats errants sur le territoire de la commune. Suite à ces nombreux retours d'habitants comme de défenseurs de la cause animale, elle a décidé de mettre en place le dispositif dit "Chat libre", en convention avec l'association "Un avenir pour eux".

« Chat libre », quèsaco ?

Le Maire peut gérer la surpopulation féline de façon respectueuse des animaux, conformément aux dispositions de l'article L211-27 du Code rural et de la pêche maritime avec le dispositif dit « Chat libre ». Ce dispositif ne constitue pas une obligation mais permet de faire capturer les chats non identifiés qui vivent en groupe pour les stériliser, avant de les relâcher sur les lieux de capture.
D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. D'autre part, elle enraye le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

Par ailleurs, le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre de s'y introduire. Si des chats résident en un lieu, c'est qu'il existe en effet un biotope favorable et les éradiquer entraîne leur remplacement spontané et immédiat par d'autres.

Commune, association : qui fait quoi ?

L'association "Un avenir pour eux" :

- vérifie, lors de chaque capture, si l'animal est identifié afin, le cas échéant, de le restituer à son propriétaire
- identifie les chats non identifiés par tatouage sur le registre spécialisé « chats errants » de l'association
- ne relâche en un lieu que les chats qui y ont été préalablement capturés
- conduit les animaux sans propriétaire (ou dont le propriétaire est inconnu) et qui ne peuvent être relâchés (maladie, problèmes sanitaires, très jeunes chatons…) en fourrière ou les prend en charge au sein de l'association, selon les places disponibles
- rend compte à la mairie après chaque capture du nombre de chats concernés et du bilan du suivi sanitaire

La commune d'Aucamville :

- autorise par arrêté la capture de chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire et vivant en groupe dans les lieux publics par l'association *Un avenir pour eux*.
- informe la population lors de ces campagnes de capture
- prend en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants capturés sur le domaine public et privé appartenant à la commune dans la limite de l'enveloppe annuelle prévue au budget.

/ État civil /

Naissances

Charlie BARIS BÉGUIN
le 31/03/2021

Maxime LAFON
le 02/04/2021

Léa LE DIFFON
le 15/04/2021

Maliah CASTAGNE
le17/04/2021

Bastien ARLIE
le 19/04/2021

Alba TOULOUSE
le 19/04/2021

Jeanne GOMEZ
le 20/04/2021

Ilian CAILLAUD
le 23/04/2021

Zoé MORNAS
le 26/04/2021

Baptiste DAUZAT
le 01/05/2021

Soulayman DJACBOUB
le 02/05/2021

Annelisse STAN
le 03/05/2021

Eden OUATAH
le 05/05/2021

Eva DOMINATI
le 09/05/2021

Timéo SAUX
le 09/05/2021

Pacs

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro. Toutes nos excuses.

Samuel PAREL et Laura URBANCZYK
le 26/03/2021

Stéphanie ALEXANDRE et Maëliss HARMAND
le 13/04/2021

Loona NOUVELLON et Andy PISZYNA
le 16/04/2021

Yanis GUITOUNE et Mathilde NARBONNE
le 30/04/2021

Benjamin DELBES et Manon GODDARD
le 07/05/2021

Vincent OGER et Manon BENCTEUX
le 10/05/2021

Mariages

Julien DEFFRÊNE et Adeline AGUILERA
le 17/04/2021

Aurélien ALLAIN et Delphine LIPARO
le 24/04/2021

Décès

Thérèse LAPICOREY (née GRIBAUDO)
le 08/04/2021

Michel DESTIENNE
le 09/04/2021

Serge CEZE
le 12/04/2021

Lucette JACQUELIN (née BAUDINET)
le 16/04/2021

Fernande BARRIA (née VEDEILHIE)
le 19/04/2021

Sylvie CAPGRAS (née LELLI)
le 19/04/2021

Emilienne SOURNAC (née MARTIN)
le 23/04/2021

Yvette ROQUES (née CHAUBARD)
le 24/04/2021

Guillaume PLANTE
le 01/05/2021

Rémi POLLET
le 01/05/2021

* Selon les informations communiquées par les communes de naissance

Horaires Mairie

ACCUEIL, ÉTAT CIVIL
ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
Place Jean Bazerque - Tél. 05 62 75 94 94
mairie@ville-aucamville.fr
www.ville-aucamville.fr
LES HORAIRES DE LA MAIRIE S'HARMONISENT POUR S'ADAPTER À VOS BESOINS !

Du lundi au vendredi
8 h 30-12 h 30 et 13 h 45-17 h 30
Astreintes urgences : 06 88 20 78 17

Réservation de salles

vie.associative@ville-aucamville.fr
Mairie place Jean-Bazerque
05 62 75 94 94
Accueil physique mardi de 9 h à 12 h
Accueil Tél. : du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h

CCAS

3 rue des Écoles - Tél. 05 34 27 03 58
ccas@ville-aucamville.fr
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
lundi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
Accueil physique sur RDV

Éducation-Jeunesse

ALSH, ALAE, RESTAURATION SCOLAIRE…
Le guichet unique Éducation- Jeunesse est situé au centre de loisirs
Tél. 05 61 37 10 14
education. jeunesse@ ville-aucamville.fr

Période scolaire :
Lundi : 9 h - 12 h/14 h - 17 h 30
Mercredi : 9 h - 12 h/16 h - 17 h 30
Jeudi : 14 h - 17 h 30
Vendredi : 9 h - 12 h

Vacances scolaires :
Lundi : 9 h - 12 h/16 h 45 - 17 h 30
Mercredi : 9 h - 9 h 45 /16 h 45 - 17 h 30
Jeudi : 9 h - 9 h 45 /16 h 45 - 17 h 30
Vendredi : 9 h - 12 h
Le Guichet Unique est FERMÉ LE MARDI

Petite Enfance

Bureau de pré-inscription :
Relais d'Assistantes Maternelles
197 route de Fronton à Aucamville
Tél. 05 62 10 77 89
Sur rendez-vous le lundi de 12h à 17 h 30
mp. soumarmon@ville-aucamville.fr

Contact Relais d'Assistantes Maternelles :
Tél. 05 61 70 64 97

Direction des Services Techniques Urbanisme et Environnement

Accueil téléphonique désormais en mairie
Accueil physique urbanisme sur RDV

Finances publiques

1 rue Salgareda CS 70015
31141 Saint Alban CEDEX
05 62 75 35 27
t031042@dgfip.finces.gouv.fr
Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 – 12 h
et 13 h 30 – 16 h.
Mercredi : 8 h 30 à 12 h
Fermé le vendredi
Infos et aides sur www.impots.gouv.fr

Infos & dépannage 24 h / 24

EAU POTABLE VEOLIA EAU
05 61 80 09 02

EAUX USÉES / EAUX PLUVIALES
EAU DE TOULOUSE MÉTROPOLE
05 61 20 12 01
(PRIX D'UN APPEL LOCAL)

URGENCE SÉCURITÉ GAZ
(24H/24 ET 7J/7)
08 00 47 33 33
(SERVICE ET APPEL GRATUIT)

URGENCE SÉCURITÉ
ÉLECTRICITÉ (24H/24 ET 7J/7)
09 72 67 50 31

Santé

RESOGARDES
(PHARMACIES DE GARDE) : 32 37

ALLÔ DOCTEUR
consultation le soir, week-ends
et jours fériés : 39 66

Social

CONCILIATION DE JUSTICE

Permanences de M. Borry
Jeudi 8 juillet
de 14 h à 17 h
Tél. 05 62 75 94 94
RDC Mairie – salle des mariages

PERMANENCES
MÉDIATION FAMILIALE
Tous les 1ers jeudis du mois
au RDC du CCAS 3 rue des Écoles
Prendre RDV avant au
05 34 27 03 58 (du lundi au jeudi)

POINT D'ACCUEIL CAF
ANTENNE DE SAINT-ALBAN
Accueil physique fermé.
RDV téléphonique
(du lundi au vendredi : 8 h-18 h)
ou RDV physique - antenne
Toulouse-Riquet
(du lundi au vendredi : 8 h 30-16 h 30)
via le site de la CAF :
rubrique Contacter ma Caf/
Demander un rendez-vous
ou par téléphone au 0810 25 31 10
(0,06 €/min + prix d'un appel local)

Police municipale

8 rue des Écoles
Tél. : 06 71 83 53 00
police.municipale@ville-aucamville.fr
Joignable du lundi
au vendredi : 8 h – 20 h
Soir et week-end : contactez
la gendarmerie : 17
ou l'élu de permanence :
06 88 20 78 17

Déchets

TOULOUSE MÉTROPOLE
INTERVENTION
0 800 201 440
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ORDURES MÉNAGÈRES
Secteur 1 : mardi
Secteur 2 : vendredi

COLLECTE SÉLECTIVE (bac bleu)
Mercredis 7 et 21 juillet
et mercredis 4 et 18 août
sur l'ensemble de la commune

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS
Lundis 12 et 26 juillet
et lundis 9 et 23 août
sur l'ensemble de la commune
Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous avec les services techniques.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS :
INSCRIPTION OBLIGATOIRE !
48 H À L'AVANCE MINIMUM, HORS WEEK-END
Lundis 12 juillet et 23 août
sur l'ensemble de la commune.
ATTENTION :
seuls les encombrants des personnes inscrites seront ramassés

ENCOMBRANTS

PRISE DE RENDEZ-VOUS AU TÉL.
0 800 201 440
APPEL GRATUIT
Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h ou
INSCRIPTION EN LIGNE sur :
https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/
Créez votre compte usager et programmez votre collecte !

#COVID19

Compte tenu de l'évolution constante du virus et des mesures gouvernementales, merci de privilégier le téléphone avant de vous rendre sur les lieux d'accueil.

Nos agents vous respectent

RESPECTEZ-LES



L'outrage à agent est un délit passible de 6 mois de prison et 7500€ d'amende.

Article 433-5 du code pénal

AUCAMVILLE

La commune d'Aucamville ne tolère aucune forme de violence.
Le dépôt de plainte sera systématique.